

Quant à ma deuxième question, la voici: j'aimerais savoir dans quelle partie de la Colombie-Britannique il y a plus d'un programme d'études dans les écoles, qu'il s'agisse des écoles indiennes ou des autres?

Le révérend KELLY: Auriez-vous l'obligeance de répéter votre question?

M. HARDIE: Vous dites que la *Native Brotherhood of British Columbia* demande qu'il n'y ait qu'un seul programme d'études pour les écoles indiennes et non indiennes; y a-t-il plus d'un programme d'études, à l'heure actuelle, en Colombie-Britannique pour les Indiens et les non Indiens?

M. HENDERSON: Pas que je sache. J'ai été président d'un district scolaire où vivaient un grand nombre d'Indiens. Il n'y avait qu'un seul programme d'études et les écoliers indiens étaient aussi intelligents et ils obtenaient des notes aussi élevées que les enfants blancs. Je pense à Kelly Lake, où il y avait quelque 50 enfants.

M. HARDIE: La question suivante peut-elle être posée: êtes-vous au courant qu'il y ait deux programmes d'études en Colombie-Britannique?

Le révérend KELLY: Dans certains cas, les normes requises en éducation n'ont pas été à la hauteur des normes provinciales. Je crois que cela est dû simplement au fait que certains endroits isolés ne sont pas assez attrayants pour un instituteur compétent.

M. HARDIE: Il s'agit peut-être là d'une autre question; quant à moi, je m'en tenais à la question du programme d'études.

Le révérend KELLY: Vous voulez savoir si les enfants indiens sont intégrés dans les autres écoles?

M. HARDIE: Savez-vous s'il y a des écoles, en Colombie-Britannique, que ce soit des écoles indiennes ou non indiennes, où le programme d'études est différent de celui qui est tracé par les autorités provinciales en matière d'éducation?

M. SMALL: Se conforment-elles au programme d'études de la province?

Le révérend KELLY: Je ne sais pas si on peut poser une question comme celle-là. Je ne suis pas l'inspecteur. Nous ne pouvons juger que d'après les résultats produits dans les diverses écoles.

M. HARDIE: Il se peut que les résultats ne soient pas les mêmes, mais cela ne veut pas dire que les programmes d'études sont différents.

M. SMALL: Le colonel Jones pourrait probablement répondre à votre question.

Le PRÉSIDENT CONJOINT (*M. Dorion*): Je crois, messieurs, que le moment est arrivé de lever la séance.

M. SMALL: Monsieur le président, écoutons le colonel Jones avant que la séance soit levée.

M. JONES: Eh bien, mesdames et messieurs, je ne suis pas au courant qu'il y ait doubles normes dans les programmes d'études de la Colombie-Britannique ou de toute autre province du Canada.

Il se peut qu'il y ait, ici et là, des cas qui sont dus au fait que nous avons engagé un instituteur non diplômé; l'enseignement n'est peut-être pas alors ce qu'il devrait être; mais, autant que je sache, il n'y a qu'un seul programme d'études régulier pour les écoles indiennes et non indiennes.

M. McQUILLAN: Suit-on le même programme d'études dans les écoles confessionnelles, les écoles religieuses et les écoles publiques de la province?

Le révérend KELLY: Je crois que c'est là toute la question.

M. JONES: Autant que je sache, oui.

M. McQUILLAN: Les inspecteurs d'écoles de la province sont-ils chargés de voir à l'observance d'un même programme d'études?